Collection d'étude

Appel aux cultivateurs et éleveurs

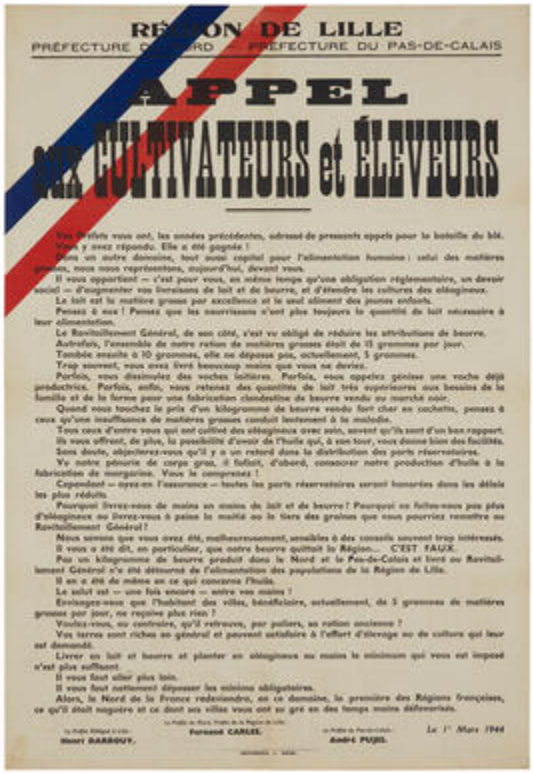

RÉGION DE LILLE

PRÉFECTURE DU NORD — PRÉFECTURE DU PAS-DE-CALAIS

APPEL

AUX CULTIVATEURS et ÉLEVEURS

Vos Préfets vous ont, les années précédentes, adressé de pressants appels pour la bataille du blé.
Vous y avez répondu. Elle a été gagnée !
Dans un autre domaine, tout aussi capital pour l'alimentation humaine : celui des matières grasses, nous nous représentons, aujourd'hui, devant vous.
Il vous appartient — c'est pour vous, en même temps qu'une obligation réglementaire, un devoir social — d'augmenter vos livraisons de lait et de beurre, et d'étendre les cultures des oléagineux.
Le lait est la matière grasse par excellence et le seul aliment des jeunes enfants.
Pensez à eux ! Pensez que les nourrissons n'ont plus toujours la quantité de lait nécessaire à leur alimentation.
Le Ravitaillement Général, de son côté, s'est vu obligé de réduire les attributions de beurre.
Autrefois, l'ensemble de notre ration de matières grasses était de 15 grammes par jour.
Tombée ensuite à 10 grammes, elle ne dépasse pas, actuellement, 5 grammes.
Trop souvent, vous avez livré beaucoup moins que vous ne deviez.
Parfois, vous dissimulez des vaches laitières. Parfois, vous appelez génisse une vache déjà productrice. Parfois, enfin, vous retenez des quantités de lait très supérieures aux besoins de la famille et de la ferme pour une fabrication clandestine de beurre vendu au marché noir.
Quand vous touchez le prix d'un kilogramme de beurre vendu fort cher en cachette, pensez à ceux qu'une insuffisance de matières grasses conduit lentement à la maladie.
Tous ceux d'entre vous qui ont cultivé des oléagineux avec soin, savent qu'ils sont d'un bon rapport.
Ils vous offrent, de plus, la possibilité d'avoir de l'huile qui, à son tour, vous donne bien des facilités.
Sans doute, objecterez-vous qu'il y a un retard dans la distribution des parts réservataires.
Vu notre pénurie de corps gras, il fallait, d'abord, consacrer notre production d'huile à la fabrication de margarine. Vous le comprenez !
Cependant — avez-en l'assurance — toutes les parts réservataires seront honorées dans les délais les plus réduits.
Pourquoi livrez-vous de moins en moins de lait et de beurre ? Pourquoi ne faites-vous pas plus d'oléagineux ou livrez-vous à peine la moitié ou le tiers des graines que vous pourriez remettre au Ravitaillement Général ?
Nous savons que vous avez été, malheureusement, sensibles à des conseils souvent trop intéressés.
Il vous a été dit, en particulier, que notre beurre quittait la Région... C'EST FAUX.
Pas un kilogramme de beurre produit dans le Nord et le Pas-de-Calais et livré au Ravitaillement Général n'a été détourné de l'alimentation des populations de la Région de Lille.
Il en a été de même en ce qui concerne l'huile.
Le salut est — une fois encore — entre vos mains !
Envisagez-vous que l'habitant des villes, bénéficiaire, actuellement, de 5 grammes de matières grasses par jour, ne reçoive plus rien ?
Voulez-vous, au contraire, qu'il retrouve, par paliers, sa ration ancienne ?
Vos terres sont riches en général et peuvent satisfaire à l'effort d'élevage ou de culture qui leur est demandé.
Livrer en lait et beurre et planter en oléagineux au moins le minimum qui vous est imposé n'est plus suffisant.
Il vous faut aller plus loin.
Il vous faut nettement dépasser les minima obligatoires.
Alors, le Nord de la France redeviendra, en ce domaine, la première des Régions françaises, ce qu'il était naguère et ce dont ses villes vous ont su gré en des temps moins défavorables.

Le Préfet délégué à Lille : Henri BARROUY.
Le Préfet de Nord, Préfet de la Région de Lille : Fernand CARLES.
Le Préfet du Pas-de-Calais : André PUJOL.
Le 1er Mars 1944

Numéro d'inventaire : A 201

Date de l'œuvre : 1943

Auteur, exécutant : Imp. L. Daniel (Imprimeur)

Domaine : imprimés

Dimensions :